

RUBRIQUE AUX AINÉS #19



COMITÉ MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS)

Tous les mois, il nous fait plaisir de vous informer sur les services communautaires. Nous vous présentons ce mois-ci l'Association Québécoise de Défense des Droits des personnes retraitées et préretraitées du territoire Mékinac.

MEMBRES : Michèle Guindon, Aline Germain, Yvan Hamelin, Claudette Béland, Richard Lavallée, Marie Voyer, Yvon Bourassa et Jacynthe Laing, coordonnatrice

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (AQDR)

C'EST QUOI?

C'est un organisme communautaire de personnes retraitées ou préretraitées d'une région qui s'unissent pour travailler à la défense des droits collectifs des aînés. Une permanence est assurée à raison de 2 jours/sem. au local de Ste-Thècle. L'organisme est subventionné par le gouvernement provincial et a de plus accès à des programmes d'aide financière s'adressant particulièrement aux aînés au niveau fédéral. L'actuel programme vise à réaliser des activités pour soutenir et promouvoir le bénévolat chez les aînés et pour les inciter à participer à la vie de leur collectivité.

POUR QUI? COMBIEN?

Pour satisfaire aux règles légales des organismes de ce type, ses interventions ont un caractère collectif; l'AQDR doit représenter les membres âgés de 55 ans à la retraite ou préretraités de son territoire. Pour l'AQDR Mékinac, son territoire correspond au territoire de la MRC de Mékinac. Les membres paient une cotisation annuelle au coût de 15,00 \$, leur donnant droit de participer aux activités à prix réduit (ex. dîner-conférence) et peuvent être plus élevés pour les non-membres. Le nombre de membres à l'AQDR Mékinac est de 400 environ.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

C'est un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale annuelle qui voit au bon fonctionnement de l'organisme et à la réalisation de ses activités proposées dans un plan d'action présenté lors de l'assemblée générale annuelle. En 2015, l'AQDR section Mékinac fêtait son 35^e anniversaire de fondation, en octobre.

QUELLES SONT LES ACTIONS ?

À la section Mékinac, en plus de la mission première qui est la défense des droits des aînés, l'organisme porte un regard particulier sur les abus et la violence envers les aînés. À certains égards, l'AQDR peut porter plainte vers des organismes habilités à résoudre les problématiques dénoncées et/ou accompagner des personnes vers des ressources pouvant intervenir le cas échéant (ex. abus, fraude, maltraitance, etc.). Également, l'AQDR intervient dans l'information et la formation et travaille, avec d'autres organismes du milieu, à combattre l'isolement et à prévenir les chutes.

L'AQDR édite un journal « Le Rayonnement », 3 fois/an pour ses membres; cela vise à informer sur la situation dans Mékinac ainsi que sur les enjeux au niveau provincial. À titre d'exemple, l'AQDR a lutté pour l'augmentation du supplément de revenu garanti, le maintien de l'indexation des pensions de la sécurité de la vieillesse, la construction de nouvelles habitations à loyer modique (HLM), contre un ticket modérateur sur les médicaments aux aînés, pour la certification obligatoire pour les résidences privées, pour la cession de bail pour motif d'hébergement de 3 mois à 2 mois, et plus récemment, sur les effets de l'austérité chez les aînés en milieu rural et urbain.

POUR PLUS D'INFORMATION:

AQDR section Mékinac
301, rue St-Jacques, Ste-Thècle
(Québec) G0X 3G0
Nicole Naud Gravel, secrétaire
Claude Trudel, président
Tél. : 418 289-2880
Courriel : aqdrmekinac@infoteck.qc.ca

RAPPEL

Souper de Noël pour l'Âge d'Or du Lac-aux-Sables

Samedi le 12 décembre dès 18 heures
Salle municipale.

Coût : 25\$ /pers.

Réservez avant le 1^{er} décembre.

Responsables :

Mme Yolande Lambert 418 336-3274
Mme Rita Bedard 418 336-2304
Mme Renée Henry 418 336-2588

Vous pouvez aussi récupérer vos billets à compter de maintenant à tous les mercredis p.m. à la salle paroissiale de 13 heures à 16 heures, lors des rencontres hebdomadaires. Il nous fera plaisir de vous y rencontrer.

BONNE NOUVELLE !

Il y a une nouvelle tarification pour le service d'accompagnement transport du Centre d'action bénévole Mékinac. Les personnes admissibles au programme doivent maintenant déboursier 0.23\$ le kilomètre.

POUR NOUS JOINDRE

MADA, projet Aînés et solidaires
820, rue St-Alphonse
Lac-aux-Sables
(Québec) GOX 1M0
418 336-2331 poste 199
mada.las@regionmekinac.com